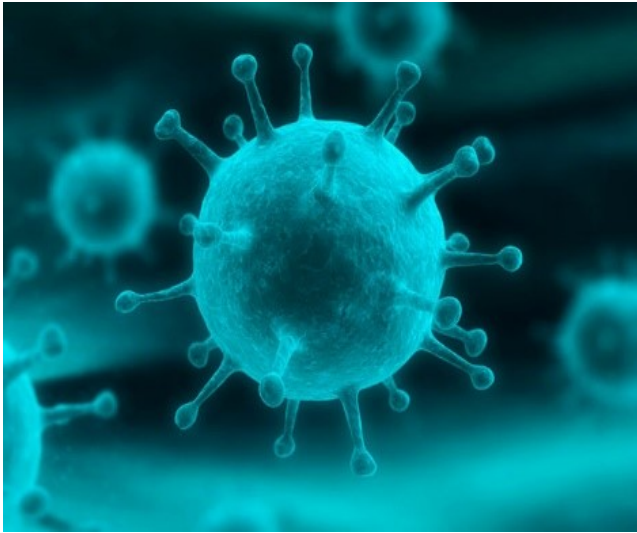


LIBERTE PERSONNELLE, DROITS FONDAMENTAUX ET OBLIGATION DE VACCINATION POUR LE PERSONNEL DE SANTÉ en Suisse.

Quelle influence sur la relève
en
soins infirmiers?



Actualité et vaccination obligatoire : le constat

- La population jeune et le niveau de couverture vaccinale
- Les types d'infections concernées
- Impact pour les soins?

Question au centre de la recherche

« En contexte de pénurie programmée de personnel soignant, la vaccination obligatoire pourrait-elle se présenter comme un facteur supplémentaire d'hésitation à embrasser une profession des soins à la personne? », Cf : le tableau de rattrapage des vaccinations pour un adulte, Commission Fédérale pour les Vaccinations, octobre 2015. www.infovac.ch

Impacts sur l'avenir de la profession SI/recrutement d'étudiants en SI/Motivation pour les SI/constat à partir des ressentis des nouvelles générations de diplômées : les questions posées

Question 1 : Quelle place occupe la vaccination obligatoire dans votre choix du contexte dans lequel vous exercez la profession SI et de la profession?

Question 2 : Quelles sont les questions que vous pourriez vous poser (que vous vous êtes posées) lors du projet de fonder une famille ?

Question 3 : Quelle influence peut avoir le sujet dans les relations employés-employeur dans l'exercice de votre profession aujourd'hui ?

MAS UNINE CH : droit de la santé 2016

- Cadre légal de la vaccination obligatoire en CH
- Vaccination obligatoire et relations employés-employeur
- Le respect des droits fondamentaux, les parties en présence et les questionnements

Analyse des réponses des professionnelles aux questions

- Cadre légal
- Exercice professionnel/vaccination obligatoire et alternatives
- Moi, soignante, mon corps, ma famille et ma profession : mes décisions et mes émotions.

Mon corps, ma profession, mes décisions

«**Avant d'exercer la profession d'infirmière, j'étais très peu vaccinée, afin de me laisser le choix, selon mes parents, de prendre la décision moi-même en temps voulu. Il est vrai que je n'étais pas pour me vacciner lors de mon entrée dans la vie professionnelle. Cependant, j'ai choisi de pratiquer des soins aigus et l'institution qui m'a engagée demande une vaccination obligatoire. Donc malgré le fait que, dans un premier temps, je n'étais pas en faveur d'une vaccination, j'ai fait le choix du contexte des soins aigus étant donné que c'est le domaine qui m'intéresse avec pour conséquence de me faire vacciner. Cela n'a donc pas fondamentalement influencé mon choix.»**

Vaccination obligatoire, profession et famille, quelles questions elles se posent

«L'influence des vaccins sur le corps et sur le fait de fonder une famille : est-ce compatible? est-ce que je mets en danger le fait de fonder une famille? Est-ce qu'au contraire je me protège en évitant de contracter certaines maladies dans le but de fonder une famille?»

Et encore

«Le contexte professionnel peut avoir des conséquences sur les risques d'épidémies dans notre entourage, cela questionne notre responsabilité de parent à pouvoir garantir une absence de transmission des germes rencontrés sur le lieu professionnel. Protéger nos proches nous fait plus facilement accepter la vaccination.»

Employeur-employé

« Par contre, pour prendre l'exemple de la vaccination contre la grippe, c'est un sujet relativement sensible. Des conflits peuvent se créer plutôt entre collègues (en lien avec le questionnement de nos valeurs et plus pratiquement, par le respect des mesures de protection si l'on n'est pas vaccinée) qu'avec l'employeur en lui-même. Malgré que les propositions et les moyens déployés par l'institution pour la campagne de vaccination soient importants. ».

Responsabilité personnelle ou collective?

«En période d'épidémie de grippe, certains responsables souhaiteraient rendre obligatoire la vaccination anti grippe, lorsque d'autres y voient une contrainte et une violation de leurs libertés individuelles puisqu'il existe des mesures de préventions différentes notamment le port du masque.

Bien consciente des risques collectifs lorsqu'on travaille auprès de patients fragilisés, je considère qu'il faut évaluer les bénéfices et risques de la vaccination autant pour les patients que pour les soignants.»

Conclusion

Si beaucoup admettent n'avoir que peu réfléchi à la question en postulant pour la formation, le moment d'exercer dans certains contextes amène la réflexion, ainsi que le projet de fonder une famille : est-ce que se vacciner est vraiment incontournable pour soigner ? Si la raison reste prégnante, l'émotionnel reste palpable en filigrane, pouvant bien ne pas trop influencer les motivations à devenir soignants, mais avoir un impact sur leur longanimité face à la vaccination et leur longévité dans la profession.

Merci de votre attention,

Maryse Hélène FURLAN

Références

Cortes-Penfield N., MD "Mandatory Influenza Vaccination for Health Care Wprkers as the New Standard of Care : A Matter of Patient Safety and Nonmaleficent Practice", American Journal of Public Health, November 2014, Vol 104, No 11

Code civil suisse et code des obligations annotés, 9ème édition, Helbing Lichtenhahn, 2013.

Dunand J.P., Wyler R., Dupont A.S., Kahil-Wolff B., Droit social, Volume 1, Droit du travail, 3ème édition., Helbing Lichtenhahn, Bâle, 2012

Dunand J.P., Wyler R., Dupont A.S., Kahil-Wolff B., Droit Social, Volume 2, Droit des assurances sociale, 2ème édition, Bâle, 2012

Faresjö T., Arvidsson L., Boberg P., Hagert B., Gursky E.A., Timpka T., "Swedish nursing and medical students' high vaccination adherence during influenza A (H1N1) pandemic 2009 : insights for pandemic preparedness", Scandinavian Journal of Infectious diseases, 2012;44:237-241.

Références

Faresjö T., Arvidsson L., Boberg P., Hagert B., Gursky E.A., Timpka T., "Swedish nursing and medical students' high vaccination adherence during influenza A (H1N1) pandemic 2009 : insights for pandemic preparedness", Scandinavian Journal of Infectious diseases, 2012;44:237-241.

Guillod O., Le droit de la santé en mouvement, 20ème journée de droit de la santé, (Ed), éditions Weblaw, Bern, 2014.

Guillod O., La responsabilité de l'Etat, pages 231-274, Pratique du droit administratif, Schulthess, éditions romandes, 2012.

Guillod O., Responsabilité médicale et assurance, 17ème journées de droit de la santé, 30 septembre 2010, IDS, UNINE, éditions Weblaw, Bern 2011.

Krantz I., Sachs L., Nilstun T., "Ethics and vaccination", Scand J Public Health 32:172-178, 2004.

Le Temps, rubrique santé, Grippe A (H1N1), première pandémie du XXIème siècle, 9 février 2012.

Références

Mahon P., Droit constitutionnel, Droits fondamentaux, , Les abrégés, Helbing Lichtenhahn, 3ème édition, Bâle, 2014.

Mahon P., Droit constitutionnel, institutions, juridiction constitutionnelle et procédure, , Les abrégés, Helbing Lichtenhahn, 3ème édition, Bâle, 2014.

Mahon P., Droits de la personne humaine, théorie générale, cours MAS en droit de la santé, UNINE, 6 mars 2013

Müller C., "L'énigme de la responsabilité des cantons pour les lésions post-vaccinales : commentaire de l'ATF 129 II 353", Revue Suisse de droit de la santé 2004, n°2, p. 9ss.

PPDT GE, Examen de la conformité de la loi de l'obligation faite par HUG à son personnel d'annoncer s'il est vacciné ou s'il porte un masque pour protéger les patients par le port d'un badge du 30.08.2013.

Siegrist C.-A., Aebi C., Desgrandchamps D., Heininger U., Vaudaux B. "Guide sur les vaccinations : évidences et croyances...", Bulletin des médecins suisses, 2005,86; Nr 9

Références

Zubler V., " Les HUG prêts à sanctionner les réfractaires au vaccin ou au masque", Le Temps, 27 octobre 2012.

www.infovac.ch site de la CFV Commission Fédérale pour les Vaccinations, octobre 2015

www.invs.sante.fr , octobre 2015

<http://www.letemps.ch/societe/2011>